



# Les infos du SNES-FSU Normandie

Lundi  
24.03

## [RENTRÉE 2025 : LA MALTRAITANCE CONTINUE]

Dans le contexte de la préparation de rentrée 2025, 137 postes seront supprimés dans les collèges et les lycées normands. **Dans les CA de DHG, lorsqu'ils se sont tenus, les élu-es se sont mobilisés pour maintenir des postes menacés.** Les instances départementales et académique (CSA-SD et CSA A) vont se tenir cette semaine pour entériner ces suppressions de postes : vous pouvez compter sur les élu-es de la FSU pour défendre l'intérêt des collègues et des établissements.

Pourtant, avant même la tenue de ces instances et alors que rien n'avait été annoncé dans les établissements, **c'est en se connectant à Iprof que certain-es collègues ont appris que leur poste serait supprimé à la rentrée.** Le rectorat ne tire décidément aucune leçon de ses erreurs et continue à traiter ses agent-es comme des pions ! **Le SNES-FSU dénonce vivement ces méthodes complètement inhumaines qui témoignent d'une absence de considération inadmissible à l'égard des collègues.**



## [AESH, AED, NON-TIT' : REPORT DE LA SUBROGATION]

Avec le décret 2025-197 du 27 février 2025, l'État revient sur sa parole et **reporte la date d'entrée en vigueur de la subrogation en matière de maladie, maternité, paternité, adoption et accidents du travail et maladies professionnelles pour les agent-es contractuel-les de l'État.**

La subrogation pour les contractuel-les, AED, AESH et enseignant-es, PsyEN et CPE non titulaires n'aura lieu qu'à partir du 1er janvier 2027, alors qu'elle était prévue (enfin) au 1er juillet 2025.

Pour le SNES-FSU, **il est impératif de mettre fin à ce système, et d'obtenir la subrogation le plus vite possible** : tout simplement en faisant en sorte que le rectorat reçoive les indemnités journalières directement de la Sécurité Sociale, tandis que l'agent-e continuerait d'être payé-e par son employeur, comme c'est le cas pour les titulaires.



## [MOUVEMENT INTRA : LE SNES-FSU À VOS CÔTÉS]

Le serveur de saisie des vœux pour le mouvement Intra-académique 2025 est ouvert **du 18 mars au 3 avril (12h)**. Tout au long de cette période, les militant-es de la section académique sont particulièrement mobilisé-es pour vous accompagner et vous conseiller.

Les permanences sont ouvertes tous les après-midis, de 14h à 17h. Vous pouvez joindre les militant-es par téléphone au 02 35 98 26 03 (Rouen) ou 02 31 83 81 60 (Caen) ou envoyer un mail à [mutations@normandie.snes.edu](mailto:mutations@normandie.snes.edu). Vous trouverez déjà de nombreuses informations sur notre site (voir QR code ci-contre).



## [Dans les prochains jours]

- CSA-SD 50 : lundi 24 mars
- CSA-SD 14 : mardi 25 mars
- CSA-SD 61 et 76 : jeudi 27 mars
- CSA-SD 27 : vendredi 28 mars
- CSA Académique : mardi 1er avril

**Pour agir ensemble, adhérez ou ré-adhérez au  
SNES-FSU !**

